

ASSEMBLEE GENERALE de l'ANAFORCAL

Jeudi 17 avril 2014

Procès verbal

L'Assemblée Générale de l'ANAFORCAL s'est tenue le jeudi 17 avril 2014 de 18h à 19h30 au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du neuvième Congrès Francophone d'Allergologie.

57 présents

Jean-Pol DUMUR débute la réunion par un exposé du bilan d'activité et des perspectives de l'ANAFORCAL.

Bilan d'activité présenté par Jean-Pol DUMUR

1. Congrès Francophone d'Allergologie

Le huitième Congrès Francophone d'Allergologie, qui s'est tenu au mois d'avril 2013 au Palais des Congrès de Paris avec pour fil rouge le thème « les allergies de l'enfant » a confirmé le succès des précédents en terme de fréquentation avec 2500 participants dont plus de 30 % de médecins européens, maghrébins et africains. L'ANAFORCAL a organisé, comme l'année précédente, 24 ateliers avec un taux de remplissage aux alentours de 88 %. Deux ateliers supplémentaires ont été consacrés à la formation des cadres de l'Anaforcal.

Le congrès a été précédé par la tenue, le mardi, d'une session de cas cliniques du JAMA, de la journée de recherche en allergologie, et d'une session de formation pour les infirmières et assistantes des cabinets d'allergologues.

- 2. Le douzième séminaire Botanique et Allergie** s'est tenu au mois de mai à Sarlat dans le Périgord avec encore beaucoup de succès sur le thème : « La Dordogne et son climat sous influence méditerranéenne : conséquences sur la flore ». Cent participants encadrés par six botanistes s'y sont inscrits en quelques jours et cette formation originale et conviviale reste caractérisée par un très haut indice de satisfaction des présents.

3. Douzièmes rencontres Francophones d'Allergologie

Les XII èmes rencontres francophones de FMC en allergologie ont eu lieu à Schoelcher en MARTINIQUE au mois d'octobre 2013. C'est la première manifestation organisée sans invitation directe des médecins par les laboratoires. Elle a réuni 200 participants venant de Métropole, des DOM- TOM et des pays francophones. Le thème était « Allergie et Environnement ». L'organisation et l'accueil effectués par nos amis de l'ANAFORCAL Caraïbes était parfaite, d'un très haut niveau scientifique, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

- 4. Un séminaire des cadres animateurs, rapporteurs et experts ANAFORCAL** a été organisé à Paris au mois de janvier 2014 à l'hôtel MERCURE Porte d'Orléans avec un partenariat exclusif Pierre FABRE médicaments. 90 participants venus de France métropolitaine, des DOM-TOM et des pays francophones, s'y sont consacrés à la finalisation des objectifs et de l'organisation des ateliers du neuvième congrès francophone. Par ailleurs s'est tenue une plénière sous forme de jeux de rôles sur la cosmétologie et les traitements annexes des dermatoses à composante allergique. Trois ateliers de formation pédagogique ont aussi été proposés : « Quand et comment utiliser les cas cliniques et comment les construire », « Comment rédiger un rapport d'atelier », « Comment accompagner son association dans la démarche de DPC ».

5. Réunion annuelle du bureau fédéral de l'ANAFORCAL

La réunion annuelle du bureau fédéral de l'ANAFORCAL s'est tenue du 13 au 16 mars 2014 à Reims. Comme chaque année elle a été consacrée au bilan et à l'évaluation des actions passées, à l'élaboration du programme des manifestations pour l'année à venir (Congrès Francophone d'Allergologie, Rencontres Francophones d'Allergologie, Séminaire Botanique et Allergie), à l'analyse du bilan financier et des arbitrages à effectuer, et à faire un point concernant la revue Allergologie pratique, le site internet, le DUFRAL et le DPC. Ce fut une réunion commune avec nos représentants au CNP Allergologie et Immunologie et l'occasion de la mise en place d'une transition harmonieuse des responsabilités effectives en avril 2015 au CFA. A cette occasion s'est également déroulée la première réunion du bureau de la Fédération ANAFORCAL Internationale.

6. Le DPC

L'ANAFORCAL a obtenu son agrément ODPC par l'OGDPC en 2013. Elle a initié en 2013 une première session de DPC en partenariat avec les associations régionales sur le thème de l'Asthme allergique de l'enfant : 131 médecins ont été formés au sein de 10 associations régionales participantes .

7. Le CNP AI

Le Conseil National Professionnel d'Allergologie et Immunologie a été créé courant 2013. Son rôle est de représenter la discipline auprès des structures étatiques et sociales, de superviser le DPC, de donner les règles de bonne pratique et recommandations diverses, de débattre sur la nomenclature, et de réfléchir sur la spécialité (DES, DESC ou FST). Son Conseil d'Administration est constitué de 28 membres dont 16 allergologues et 12 immunologistes. Pour les allergologues il comprend 4 membres par structure : SFA, ANAFORCAL, CEA et SYFAL. Les représentants de l'ANAFORCAL au CNPAI sont : Evelyne BLOCH-MOROT, Michel CASTELAIN, François PAYOT, Michel MIGUERES. La présidente Jocelyne JUST est élue pour 2 ans.

8. Les DUFRAL

- **DUFRAL Afrique occidentale et centrale** : 30 étudiants sont inscrits venant de 14 pays (Partenariat Université de Toulouse). Le séminaire pratique de fin de première année a eu lieu à DOUALA (CAMEROUN) en novembre 2013. 8 enseignants s'y ont impliqués: AB TONNEL, A. BROUE-CHABBERT, F. GIORDANO-LABADIE, K. SEDKAOUI, C. MAILHOL, R. GAUSSORGUES, JP JACQUIER, JP DUMUR. Ils ont encadré des consultations au CHU (Pneumologie, Dermatologie, ORL, Pédiatrie), dispensé des cours, organisé des ateliers et élaboré des cas cliniques. L'examen d'évaluation de fin de première année aura lieu en fin de stage.
- **DUFRAL Océan Indien: 20 étudiants sont inscrits (Partenariat Université de Lyon)**. Sont concernés: MADAGASCAR, COMORES, MAURICE, SEYCHELLE. Les inscriptions ont débuté en octobre 2013 et le séminaire pratique de fin de première année est prévu à MAJUNGA en octobre 2014 après les Rencontres Francophones en Allergologie.

9. Participation à certains Groupes de Travail :

Des membres de l'ANAFORCAL sont impliqués dans plusieurs groupes de travail :

- Conseil d'administration de la SFA : JF FONTAINE
- Conseil scientifique du CFA : J.BIRNBAUM, M.MIGUERES
- Conseil d'administration de la FFAL : B.GIRODET, JP DUMUR
- Comité d'organisation du CFA : JP DUMUR, A.CHEYNEL, B.GIRODET, JF FONTAINE
- Conseil d'administration du SYFAL : A.CHEYNEL
- Groupe APSI : E.BLOCH-MOROT, J.BIRNBAUM
- Groupe Insectes : J.BIRNBAUM, B.GIRODET
- Journée nationale de l'allergie : A. KHOURY

- RNSA : R.NAVARRO, A.CHEYNEL

10. L'ANAFORCAL en 2014 :

L'ANAFORCAL se restructure et va désormais être constituée de deux associations :

- L'ANAFORCAL nationale, qui regroupe 31 associations métropolitaines et 3 associations des DOM- TOM (Antilles, Réunion, Pacifique Sud). Elle comprend 700 adhérents.
- La FEDERATION ANAFORCAL INTERNATIONALE qui regroupe 16 associations dont l'ANAFORCAL (France) et 15 autres associations nationales, avec 1200 adhérents parmi lesquels 500 francophones.

Perspectives

Concernant les perspectives 2014-2015 :

1. **Le neuvième CFA** se tient en ce moment au Palais des Congrès de Paris du 15 au 18 avril 2014, avec pour fil rouge « les traitements de l'allergie ». L'ANAFORCAL y organise 24 ateliers thématiques et 2 ateliers pour la formation des cadres. La nouveauté est la création d'une session « Actualités francophones » pilotée par la FAI. La fréquentation est identique à 2013 : 2500 participants environ.
2. **Le treizième séminaire Botanique et Allergie** aura lieu dans le Val de Loire du 30 mai au 1^{er} juin 2014. Le thème en est « Val de Loire, Patrimoine Mondial et Jardin de la France ». 100 participants se sont inscrits en 5 jours à cette réunion qui rencontre chaque année un grand succès. L'organisation en est assurée grâce au partenariat exclusif du laboratoire ALK-ABELLO, qui s'est encore engagé à nos côtés cette année. Ce sera néanmoins le dernier SBA pour cause de désengagement de notre sponsor : ils auraient souhaité un multi-partenariat qu'il n'a pas été possible de trouver. Le SBA va continuer malgré tout mais en s'intégrant chaque année aux rencontres francophones de FMC en allergologie de la Fédération ANAFORCAL Internationale .
3. **Les treizièmes rencontres francophones de FMC en allergologie** auront lieu à Majunga (Madagascar) du 14 au 17 octobre 2014. Le thème en est « Allergologie et pratiques traditionnelles ». Il y a déjà 150 inscrits venant de France et des pays francophones + 50 Malgaches et Réunionnais attendus. Le contact pour l'inscription est l'Agence Terre Events Willy ROUCHER : w.roucher@terre-events.co, Tél : 0778842376. La Fédération prend en charge l'hébergement, la location des salles, les orateurs et la journée découverte Botanique. L'ANAFORCAL Madagascar prend en charge les déjeuners de travail et les pauses.
4. **Les DUFRAL**
 - DUFRAL Afrique : le séminaire pratique et l'examen qualifiant de fin de deuxième année se tiendront en novembre 2014 à OUAGADOUGOU (Burkina Faso)
 - DUFRAL Océan Indien : le 1^{er} séminaire pratique aura lieu à Majunga du 18 au 24 octobre 2014. Sept enseignants seront présents : JF NICOLAS, M BEJI, B GIRODET, F PAYOT, A CHEYNEL, J BIRNBAUM, JP DUMUR
 - Un projet de DUFRAL Maroc est en cours d'étude, qui ferait intervenir un partenariat entre une Université française (peut-être Bordeaux) et l'Université de Rabat
5. **Redéploiement au mois d'avril 2015 :**
 - **L'ANAFORCAL (Association nationale pour la France métropolitaine et les Dom-Tom)**: il y aura élection d'un nouveau bureau de 12 membres en avril 2015 avec une équipe rajeunie et renouvelée, animée par un nouveau président. Elle sera en charge du DPC et de la FMC, co-présidera le CFA en partenariat avec la SFA, et sera en liaison étroite avec le CNPAI.

- **La Fédération ANAFORCAL Internationale :** l'élection du premier bureau de 12 membres se fera en avril 2015. La répartition des membres sera la suivante : 5 Français dont un des DOM-TOM, 2 Belges , 3 Maghrébins (Algérie ,Maroc, Tunisie) , 2 Africains. La FAI sera en charge des rencontres francophones, de la formation pédagogique des cadres francophones et des DUFRAL.

Bilan financier présenté par Bruno Girodet

Le bilan financier de l'activité 2013 est présenté par Bruno Girodet, trésorier, qui souligne qu'il a été établi par le cabinet d'expertise comptable et soumis à un commissaire aux comptes. Dorénavant il y aura deux présentations des comptes annuels: celle concernant l'ANAFORCAL et l'autre concernant l'ANAFORCAL Organisation et Développement (SASU).

Présentation des comptes annuels de l'ANAFORCAL

1. Recettes :

Cette année les soldes intermédiaires de gestion montrent un résultat de l'exercice positif à 34 322 euros. La production de l'exercice se monte à 259 571 €.

La constitution des chiffres 2013 est très différente de ceux de 2012. En effet les recettes du CFA ont été remplacées par des recettes concernant l'OGDPC pour 49 K€, des prestations publicitaires en hausse sensible sur la première partie de l'année. Les recettes de publicité ou stand se sont élevées sur la première partie de l'année à 144 k€. Ce type de recettes a été transféré sur ANAFORCAL O&D à compter des facturations du mois de juin suite à la création de la SAS, ce qui a permis d'être en conformité avec les exigences liées à l'OGDPC.

L'association a refacturé pour 67 k€ de prestations payés par elle-même alors que les actions de formations ont été réalisées par la SAS. Les cotisations adhérents sont passées de 46 à 47,7k€.

Les charges et les produits ont été regroupés par type de manifestation au sein d'une seule structure, soit l'association soit la SAS selon leurs objets.

2. Dépenses

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées sur l'exercice 2013 et réaffectées le cas échéant au sein de la SAS. Elles se montent à 284 945 €.

Les impôts et les taxes ont représenté cette année 0,26 % du chiffre d'affaires contre 0,78 % l'année précédente.

Les charges de personnel ont représenté cette année 4,56 % du chiffre d'affaires contre 5,95 % en 2013.

L'amortissement des matériels représente une réserve financière constituée pour réinvestir un jour dans du matériel neuf. Il est calculé en fonction de la durée d'utilisation du matériel et diminue le résultat sans toutefois affecter la trésorerie. Il se monte à 505 €.

Le résultat courant non financier, qui correspond au résultat avant impôt sur les sociétés, fait apparaître un bénéfice de 46 626 € ,en baisse par rapport à 2012.

Le résultat net de l'exercice, après impôt sur les sociétés et constatation des produits financiers, fait apparaître un bénéfice de 34 322€, soit 4565 € de plus par rapport à 2012.

Entre 2012 et 2013 la trésorerie est passée de 293 217 € à 217 245 €.

La trésorerie évolue principalement par les mouvements de trésorerie opérés vers l'ANAFORCAL O&D qui concernent à hauteur de 36 k€ l'apport en capital et pour 12 k€ le solde du compte courant entre les deux structures .Le delta est constitué de la différence entre les sommes à percevoir inscrites au bilan et les sommes à payer par l'association .La trésorerie de l'association est toujours satisfaisante.

Bilans de l'actif :

-l'Actif immobilisé se monte à 50 407 € et sa création correspond aux titres d'ANAFORCAL O&D.
-l'Actif circulant se monte à 311 458 € dont 80 171 € de crédits clients correspondant principalement à des refacturations entre l'association et la SAS qui ont été opérées lors de la révision des comptes. La trésorerie est d'un montant de 217 245 € et les autres actifs circulant à 14 042 €.Le total de l'actif est de 361 865 €.

Bilans du passif :

Les dettes se montent à 33 394 €, la situation nette est de 328 471 €, le total du passif est donc de 361 865 €.

En conclusion :

L'association ANAFORCAL est bénéficiaire. Elle va pouvoir dorénavant retrouver un mode traditionnel d'exploitation ,l'ensemble des formations avec financements publicitaires ayant été transféré au sein de l'ANAFORCAL O&D.

Présentation des comptes annuels de l'ANAFORCAL ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT

1. Recettes :

Le résultat de l'exercice 2013 se monte à 5055 €.La production réelle est de 227 074 € et la marge sur production est identique .Les produits sont constitués pour 187 k€ du résultat du CFA, soit 27 k€ de plus que l'année précédente. Les prestations publicitaires (stands ,pub, journal...) se sont élevées à 40 k€ sur la période.

2. Dépenses :

Les charges de fonctionnement se montent à 219 726 € dont 6 postes plus importants en terme de dépenses :les honoraires pour 12 222€, les honoraires médecins pour 56 450 € ,les honoraires d'organisation pour 20 400 € ,la sous-traitance des séminaires se monte à 100 753 € ,et à 10 074€ pour la sous-traitance générale ,le montant des voyages médecins est de 7803 €.Les forfaits médecins ont coûté 360 €,les voyages et déplacements 1245 €,la publicité :2750 €et les frais postaux :7803 € .
Les amortissements se montent à 42 €.

Le résultat de l'exercice est de 5055 €.Le delta provient du montant d'impôt société à payer.

Entre le début d'activité et fin 2013 la trésorerie de l'ANAFORCAL O&D est passée de 0 euro à 2591 euros. Le résultat de l'exercice est de 5055 € et l'autofinancement disponible est de 5097 €.La capacité d'autofinancement est le fruit du résultat auquel s'ajoutent les charges qui ne font pas l'objet d'une sortie de trésorerie (ex :les amortissements, les provisions).Elle représente le résultat réellement disponible et la capacité de l'entreprise à s'autofinancer .Ces montants permettent de régler le capital des emprunts ,de financer les nouveaux investissements ,de percevoir les dividendes ...La capacité d'autofinancement est en réalité le résultat réellement disponible. Sur l'exercice de 5055 € a été généré une CAF de 5097 euros soit + 5097 euros par rapport à l'exercice précédent.

La trésorerie de l'ANAFORCAL O&D se forme ainsi : les apports en capital en numéraire sont de 36 000€(financements externes ou internes) et le besoin de financement est de 40 297 € ,la capacité d'autofinancement est de 5097 €.Les ressources externes et le besoin de financement représentent des capitaux permanents. La capacité d'autofinancement nette après emprunts ,investissements ,distributions de dividendes ...s'élève à 40 207 euros.Elle a permis de financer un besoin supplémentaire lié à l'exploitation de l'exercice par rapport à l'exercice précédent de 37 706 euros.D'où une variation de la trésorerie par rapport à l'exercice précédent de 2591 euros.

En fin d'exercice la trésorerie se situe donc à 2591 euros ,alors qu'elle s'élevait à 0 euro l'exercice précédent.

Les bilans de l'Actif : il se monte à 177 054€ soit la différence entre 162 296 € d'actif circulant (créances clients :11 123 €,trésorerie :2591 €, autres actifs circulants :148 582 €) et 14 758 d'actif immobilisé.

Les Bilans du Passif : le total du passif se monte à 177 054 € dont 121 999 € de dettes et une situation nette à 55 055 €. Le poids de la dette fournisseur provient des refacturations opérées par l'association suite à la révision des comptes .

En conclusion :

La SAS a été créée fin mai 2013 .Son activité a démarré aussitôt avec les impératifs liés à la mise en œuvre de l'OGDPC sur l'association. La première année ressort légèrement bénéficiaire ,ce qui est pleinement satisfaisant par rapport aux objectifs de lancement de cette structure.

En l'absence de questions supplémentaires, et après soumission du bilan 2013 au vote du conseil d'administration le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Cotisations 2015

Compte tenu de la nécessaire création de la Fédération ANAFORCAL Internationale, des charges de structure et de l'augmentation des activités, Bruno Girodet conseille de revoir légèrement à la hausse la cotisation des associations adhérentes, qui est actuellement de 46 euros par médecin pour la France et de 23 euros par médecin pour les autres associations nationales à l'exception de la Belgique. Il propose que la cotisation annuelle à l'ANAFORCAL soit portée à 60 euros par médecin pour les associations françaises, et que la cotisation des associations nationales, dont l'ANAFORCAL pour la France, à la Fédération ANAFORCAL Internationale, soit fixée à 30 euros par médecin et par an. Cette proposition, soumise au vote du Conseil d'Administration, est **adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.**

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires le président Jean-Pol Dumur clôt la réunion de l'Assemblée Générale.

Docteur Jean-Pol DUMUR
Président

Docteur Frédérique LOUIS-DONGUY
Secrétaire Général Adjoint

Docteur Jean-François FONTAINE
Secrétaire Général